

## **Comité de suivi interfonds des programmes européens de la Région Nouvelle-Aquitaine 2014-2020**

### **Consultation écrite du 12 au 26 mai 2021 Compte rendu**

Dans le cadre de la mise en œuvre des Programmes de Développement Rural (PDR) FEADER 2014-2020 Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes, le Comité de suivi des 30 mars et 29 avril 2021 a émis un avis favorable sur :

- l'intégration des crédits FEADER 2021-2022 relevant de la transition, des fonds relance et du transfert du premier pilier de la PAC 2021 ;
- les modalités d'intervention des dispositifs des mesures 3, 16, 19 et Alter'Na.

Suite à une observation formulée par la Commission européenne, concernant l'**allocation des crédits du FEADER relance** - qui doit respecter une stricte répartition entre, d'une part, les mesures favorisant le développement économique et social dans les zones rurales et, d'autre part, les mesures environnementales - le Comité de suivi a de nouveau été consulté **entre le 12 et le 26 mai 2021** sur les propositions de modifications de maquettes des 3 PDR, intégrant cette observation.

La nouvelle **grille de sélection** des projets de l'opération **4.1.1 Plan de modernisation des élevages**, spécifique à la filière palmipèdes à foie gras a par ailleurs été soumise à l'avis du Comité.

Le Comité de suivi émet un **avis favorable** sur ces propositions, telles que proposées aux partenaires par consultation écrite du 26 mai 2021.

Aucune remarque / observation n'a été formulée au cours de cette consultation.